



**Compte rendu de la Formation Spécialisée
(ex CHS-CT) du Comité Social d'Administration Local de
la DGE du mercredi 19 novembre 2025**

Présents :	La direction : Alexandre Gardette, président de l'instance ; Charles Simonnet ; Valérie Christien Jean-François BOEHM : inspecteur santé, sécurité au travail (ISST), Mme DELANNOY : assistante sociale, Mme COHEN : animatrice de la politique ministérielle de prévention (APMP), Mme BERNASCONI : médecin du travail, Jean-Luc Pourrey assistant de prévention de la DGE, Les représentants du personnel CGT et Solidaires.
Pour débiter l'instance, nous avons lu la déclaration liminaire (cf pièce jointe) En réponse, le président indique sur le sujet des suicides qu'il appliquera la note d'octobre citée mais qu'il préférerait ne pas avoir à l'appliquer. Il ajoute que le sujet vaut la peine que nous en parlions en FS, CSAL ou au cours d'une réunion dédiée. Sur le sujet de la PSC, la dénonciation de l'accord par la CGT n'est pas un drame pour lui.	
A l'ordre du jour : Adoption du DUERP et du PAP de la DGE campagne 2025 - Focus sur le sujet de la plaque de métal qui s'est détachée du 6ème étage ==>>>>>> Nous avons pointé certains risques non retenus initialement dans le PAP afin de les y intégrer en ciblant des actions à mettre en œuvre ==>>	Suite à la tenue du GT sur le DUERP, un projet de PAP (Programme Annuel de Prévention) était présenté au vote de la FS (le PAP est une extraction de certains risques du DUERP pour lesquels des actions particulières doivent mises en œuvre par la direction) Le we du 4/10, une plaque métallique du bâtiment B au 6ème étage est tombée dans le patio. Un drame aurait pu advenir si cela s'était produit en semaine avec des personnes dans ce patio. Le propriétaire en a interdit l'usage dans l'attente de l'expertise. Des contrôles par sondage ont été effectués récemment Pour l'ISST, il est impératif que le rapport d'expertise mentionne qu'il n'y aura plus de risque de réitération de chute. Sans cela, des mesures comme des tunnels de protection pour circuler ou le choix du passage le moins exposé seraient nécessaires. Le risque doit être totalement éliminé, le vent n'était pas très important de we là (70 à 80 km/h) et cela n'aurait jamais dû se produire, précise t-il car ce type d'attache est maîtrisé. Il a pu constater des écarts entre les plaques métalliques de près de 2 cm ! A titre d'exemples : • S'agissant de l'aménagement des bureaux et du manque de place, les préconisations du pôle ergonomie de Bercy consistent à retirer les meubles qui s'avèreraient inutiles pour libérer de la place. La direction va inviter les chefs de service à proposer aux agents de retirer des meubles si cela améliore leur environnement. • S'agissant du risque lié à la Responsabilité des gestionnaires publics (RGP), nous avons demandé davantage de communication de la part de la direction afin de clarifier le risque pour les agents de la DGE. Le président a répondu qu'une E Formation nationale va être déployée en 2026 pour tout le monde. • En lien avec les problèmes informatiques divers, nous avons fait remonter le fait que de plus en plus de dossiers sont cessés par les services locaux, notamment les antennes de SIE, les agents très peu formés dans ces services ne connaissant pas nos spécificités. => la direction s'engage à demander aux bureaux GF de faire une communication spécifique aux services locaux.

- Les risques liés à la charge de travail et l'évolution du périmètre de la DGE ==>> Votes ==>>	• Les régressions constatées dans E-contact sont également portées à la connaissance de la direction. Le PAP présente très fréquemment comme réponse aux risques évoqués par les collectifs de travail la réflexion sur l'évolution du périmètre de la DGE. Nous avons demandé à la direction où en étaient les discussions avec la Centrale. Le président indique que la Directrice Générale considère que la réflexion sur notre périmètre doit être intégrée dans les réflexions en cours sur le « SIE de demain », les propositions de la DGE doivent donc être examinées par les bureaux GF dans le cadre des réflexions globales. Le président en conclue que s'il n'y a pas d'avancée pour la DGE, il ne s'interdit pas de revoir son organisation ! Toujours sur le sujet de la charge de travail, nous déplorons des chaises vides à la DGE caractérisant des difficultés de recrutement pour notre direction ! A la DAJ le poste d'afipa reste vacant, et le remplacement d'un départ d'IDIV par un collègue de la DGE crée une chaise vide en cascade. Au PC, un collègue du Recfor est sur le départ et le poste d'afipa (basculé en IP) est à pourvoir également. Le poste d'IDIV de la cellule informatique ne trouve pas preneur (manque d'attractivité financière selon le directeur). La direction a pour habitude de répondre à nos demandes de renfort que la DGE n'a pas de chaises vides (contrairement au local), ce qui n'est plus le cas !!! L'ensemble des élus ont voté pour l'adoption des DUERP et PAP cependant nous avons précisé que le vote des élus CGT s'accompagnait d'exigences de mises en œuvre de réelles mesures de prévention et surtout de mesures de prévention primaires en vue d'éviter la survenue des risques et pas seulement de mesures secondaires ou tertiaires qui sont déployées quand les risques sont déjà là. L'ISST a confirmé l'importance des mesures de préventions primaires qui sont cependant difficiles à mettre en œuvre dans le cas des Risques Psycho Sociaux.
Sujet des fortes odeurs ==>> - Présentation par la direction : L'intervention des élus CGT :	Nous sommes très longuement revenus sur le sujet des odeurs de début novembre et nous avons vivement critiqué la gestion (plutôt l'absence de gestion) par la direction de ces incidents graves. Le 6/11 : les 1^{res} odeurs sont présentes à certains endroits, un mél de JL Pourrey est envoyé pour indiquer qu'il y a un souci avec les cuves. Il y a les eaux vannes (des toilettes), les eaux de pluie (hydrocarbures car elles charrient des hydrocarbures), les eaux de cantine (bac à graisse) qui suivent trois circuits différents. Avant d'être rejetées dans les égouts, elles doivent être filtrées mais les cuves sont installées à un niveau inférieur à celui des égouts, il y a donc une pompe de relevage. Les odeurs ont été constatées au parking qui a fait l'objet d'une forte ventilation pour les disperser, au rdc, et dans certains bureaux mais pas dans tous. Cela provient du fait que l'air vicié qui est évacué au niveau du toit sort par une bouche qui est à proximité de celle qui réinjecte l'air dans le système d'aération ! (Il a été demandé au propriétaire d'effectuer des travaux pour remédier à cela). Le 14/11 le directeur a adressé un mél aux agents pour préciser la nature des travaux effectués et indiquer espérer que les conséquences pour les agents ne se reproduisent plus !!! - Nous avons déploré un traitement de ces événements par la direction extrêmement insuffisant. Aucune communication n'ayant suivi un message syndical très anxiogène pour les agents, un certain nombre ont été très inquiets. Le silence de la direction a été incompréhensible mais également l'absence de toute mesure de prévention car certains agent.es ont subi ces odeurs de manière prolongée. Le message du 14/11 n'a aucunement évoqué des risques potentiels que les agents auraient pu encourir.

Ce qu'en pense l'ISST :	L'ISST indique que l'on ne pourra jamais savoir ce qu'étaient ces odeurs mais il est très vraisemblable qu'il s'agissait de l'hydrogène sulfuré (H2S) qui se caractérise par une odeur d'œuf pourri. Selon le degré de concentration cela peut être très dangereux (voire dramatique, il arrive que des égoutiers décèdent à cause du H2S). Lorsqu'une telle odeur est présente (ce n'est pas normal dans un immeuble), il faut immédiatement appeler les pompiers qui sont équipés pour tester la nature des émanations et leur degré. La direction aurait également pu le contacter immédiatement, lui demander son avis et des conseils. Il demande que cet événement serve pour qu'à l'avenir la direction agisse selon ses préconisations et garantisse toute la transparence envers les agents et les élus du personnel. Il propose également d'associer à notre FS les secrétaires de FS des autres DNS lorsque des problèmes bâtimentaires surviennent. Il demande enfin un vrai rapport d'expertise pour savoir ce qui s'est passé (problème ponctuel ou structurel ?) et recommande l'installation d'un détecteur de gaz de toute nature.
Réponse du directeur, président de la FS : Nous avons également demandé combien de malaises ou autres ont été recensés :	En réponse à nos critiques, il indique qu'il n'a pas communiqué avant le 14/11 car il n'avait pas d'information à disposition !!! Il prend note des recommandations de l'ISST et s'engage à les suivre. Cette réponse du directeur est tout à fait déconcertante et troublante !! <i>(à notre avis, pour les candidats aux concours, lors d'une mise en situation et face à une situation inhabituelle, il conviendrait de trouver une autre réponse)</i> La direction indique qu'une déclaration d'accident du travail a été reçue par la DGE (sans réception des documents complémentaires à la date de la FS), de même à la DVNI.
Le budget de la FS ==>>	- Volet formation : l'accent a été mis en 2025 sur les formations en secourisme. Ont été également financées des formations en prévention routière, en habilitation électrique et en manipulation des extincteurs, sur les gestes et postures, le yoga des yeux, contre les Violences Sexuelles et Sexistes, contre le harcèlement de rue <i>(ce sera le 11/12 pour 1h30, inscrivez-vous!)</i>. La FS finance également des cours de Pilate (12 en 2025). Nous avons fait le constat que les cours étaient souhaités en 2026 mais dans l'attente du budget 2026 de la FS, il est demandé à la direction de faire une avance sur sa dotation de fonctionnement dès qu'elle en disposera pour pouvoir reprendre au plus tôt les cours en début d'année. -Volet matériel : en complément de ce qui a déjà été acheté tout au long de l'année et pour le reliquat de budget 2025, les élus ont voté pour l'achat de 100 bras pour écrans afin de pouvoir répondre à toutes les demandes, un bureau assis debout (qui sera soit mis à disposition dans un box afin de permettre aux agents de le tester, soit affecté à un.e agent sur prescription médicale. Enfin des souris ergonomiques seront achetées et remises aux collègues qui présentent des douleurs (le médecin indique qu'il n'y a pas lieu de demander une prescription médicale).
Le rapport du médecin du travail ==>>	Mme Bernasconi a donné quelques éléments statistiques des consultations qu'elle réalise. Elle indique travailler avec une infirmière et une infirmière diplômée en santé au travail qui réalise désormais les visites quinquennales et annuelles. Elle rappelle que pour les femmes enceintes et les proches aidants, la demande de télétravail jusqu'à 5 jours/semaine (pour une durée limitée) est gérée par les chefs de services et les RH et non par elle.

	Elle déplore (tout comme nous) que depuis le déménagement, il n'y a plus de possibilité d'avoir un bureau seul ce qui est un problème dans certaines situations de handicap, de maladie psy ou autre. Par ailleurs, elle souhaite que la direction mette en avant les campagnes de dépistage nationales auxquelles peuvent être invité.es les agent.es (colon, mammo, bilan de la Sécu...) L'assistante sociale a ajouté qu'elle peut apporter son soutien pour faire des démarches d'aides au quotidien pour les proches aidants.
Question diverse posée par les élus Solidaires :	- La campagne de vaccination a été très vite saturée, demande de créneaux supplémentaires. La direction répond que c'est la Dnef qui pilote cela. Le président pense qu'il peut rester des créneaux à Bercy.
Questions diverses posées par les élus CGT ==>>	Nous avons demandé : ➤ Des préconisations concernant les inquiétudes sur la qualité de l'eau (cantine, robinet, fontaine). L'ISST recommande une analyse de la qualité de l'eau par la ville de Romainville (et si elle refuse de la faire financer par la DGE), de s'assurer du bon changement des filtres des fontaines et rappelle de ne jamais boire directement l'eau chaude du robinet (elle doit être bouillie pour éliminer tout germe pathogène). ➤ Où en est l'expertise sur le réseau de téléphonie. La direction indique que ce ne sera pas des répéteurs d'antennes qui seront déployés comme envisagé un moment mais un second réseau Wifi (distinct de celui professionnel) permettant aux smartphones d'émettre et recevoir normalement. ➤ Où en est notre demande d'installation d'une pompe à vélo dans le local par le propriétaire. La direction répond qu'elle ne l'a pas vu depuis le mois d'août... ➤ Des créneaux supplémentaires pour le dépistage des risques cardiaques (demande initiale le jour de la proposition de ce dépistage qui était déjà saturée) => la direction indique qu'elle n'a pas de retour de la Dnef qui en est à l'initiative. ➤ L'organisation d'une collecte de sang dans le bâtiment => la direction a l'air de trouver cela très compliqué à mettre en œuvre, car il faut que ce soit mutualisé avec les autres DNS !!! ➤ Combien de défibrillateurs sont disponibles dans l'IM ? => un fixe à l'accueil et 1 mobile à la DGE – 1 fixe à la DNEF – 1 fixe à la DVNI mais la direction ne sait pas où. Nous avons fait remonter les motifs d'insatisfaction concernant la cantine (prix en augmentation, manque de plats végétariens équilibrés (ex un plat de gnocchis avec une sauce aux légumes n'est pas un plat végé équilibré !), plats pas assez qualitatifs. La direction indique que le questionnaire de satisfaction sera à remplir en décembre.
A venir : CSAL	Le Comité Social d'Administration Locale de la DGE se tiendra le 9/12/2025 => transmettez nous d'ici là les sujets ou questions que vous souhaitez faire remonter.

Les élus CGT présents à la FS : Titulaires Emmanuelle Bidaux, Sylvain Delier, Camille Gras, Sandrine Verdoux – Suppléants : Antoine Garnier, Chor-Ly Lim, Romane Péchillon restent à votre disposition pour toutes précisions.